Les développements de l’écriture inclusive au crible

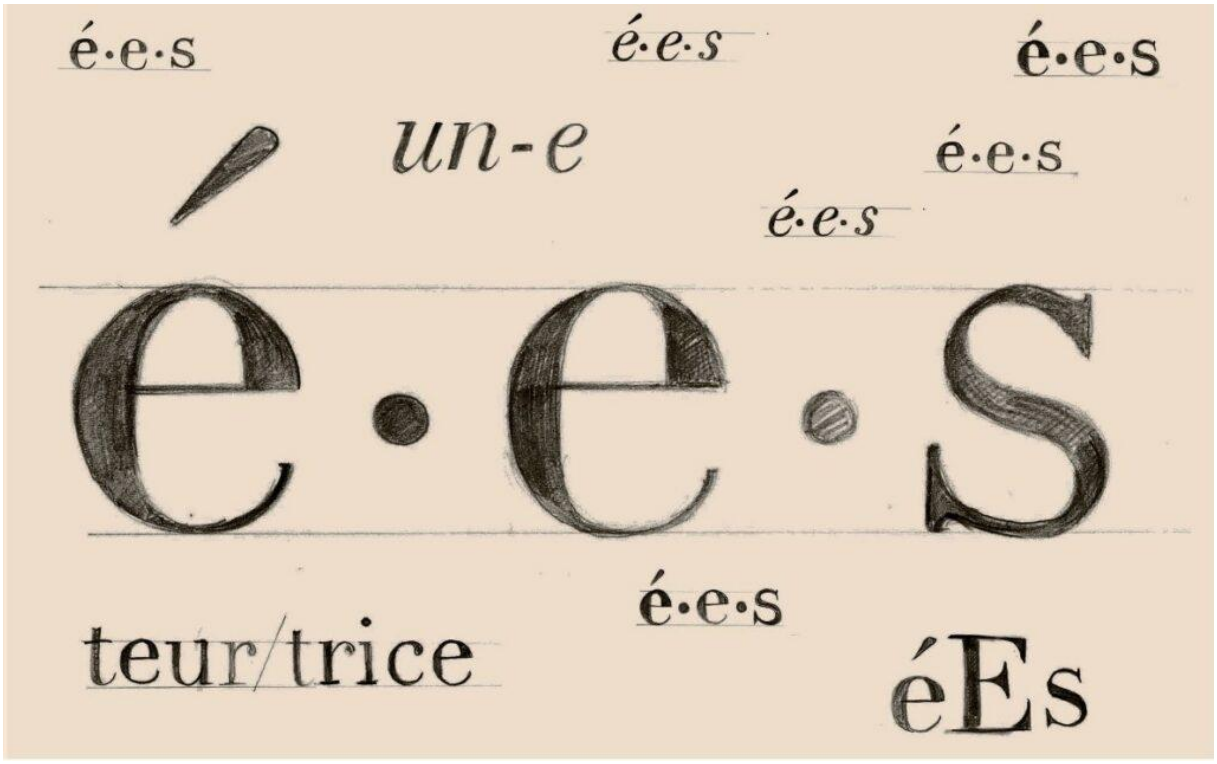

Emma Gerards

S1043365

Franse taal en cultuur, B3

Radboud Universiteit

2022 (PER_3&4V)

LET-RTCBF304T

Mémoire de licence : version finale

Madame Nouveau

Le 21 juin 2022

Remerciement

Pendant l’écriture de ce mémoire de licence, j’ai dû mettre en pratique beaucoup de connaissances et de compétences que j’ai acquises au cours des trois dernières années pendant mon cursus d’études. C’est pourquoi, je voudrais remercier mes professeurs et mes collègues étudiants car ensemble, malgré une grande partie des cours en ligne, nous avons pu en faire des temps éducatifs et agréables. En particulier, je voudrais remercier Madame Dominique Nouveau, ma superviseure de mémoire de licence. Elle m’a donné de très bons et justes conseils au cours des six derniers mois, ce qui m’a permis de rédiger un travail de recherche dont je suis finalement fière.

Contenu

1. **Introduction** 5
2. **Problématique du français inclusif** 7
2.1 Les premiers changements 7
2.2 L'écriture inclusive et la grammaire 8
2.2.1 Les pronoms personnels 9
2.2.2 Les doublets intégraux 9
2.2.3 Les mots épicènes 9
2.2.4 Écriture inclusive avec le morcellement 10
2.2.5 Le remplacement des suffixes 10
2.2.6 Les titres intermédiaires 11
2.3 Conclusion sur la problématique 11
3. **Débat sur l'écriture inclusive** 12
3.1 L'argument esthétique 13
3.1.1 Les défis de l'écriture inclusive pour les personnes handicapées ou étrangères 13
3.2 L'argument du rôle de la langue 15
3.3 L'argument des stéréotypes et idéologies 16
3.4 Conclusion sur le débat 17
4. **Méthodologie** 19
4.1 Les objectifs et les hypothèses 19
4.2 La source de nos données : Twitter 21
4.2.1 Quel type de tweets 22
4.3 La base de données 22
5. **Résultats de la recherche** 24
5.1 La présence de l'écriture inclusive 24
5.2 La fréquence de l'écriture inclusive 24
5.3 L'évolution de l'écriture inclusive de 2012 à 2021 26

6. **Conclusion** …….. 29

7. **Bibliographie** ……. 31

L’autre :

- Annexe 1
- Annexe 2
- Annexe 3

1. Introduction

En visitant de grandes villes francophones, nous voyons de plus en plus souvent des panneaux publicitaires qui contiennent un nouveau type de langage appelé le français inclusif ou l'écriture inclusive. Très récemment, nous avons vu de telles affiches sur la place de la Bastille à Paris, et à la station de métro « Botanique », située à Bruxelles.

Image 1 : Un rappel de l'organisation *Utopia* sur une barrière à Paris, Place de la Bastille (le 3 juin 2022).

Image 2 : Une annonce de l'organisation *equal.brussels* dans le gare « Botanique » à Bruxelles (le 15 mai 2022).

Ces deux affiches illustrent ce type de langage clairement. Ainsi nous pouvons lire sur l'affiche de Paris le texte suivant : « Mineur·es, adolescent·es, isolé·es, L'État choisit de les laisser à la rue. Nous demandons la mise en place immédiate de structures adaptées pour tou·tes ces jeunes ! », et sur l'affiche de Bruxelles : « Pour la liberté d'être visible aux yeux de tous.tes. Devenez allié.e LGBTQIA+ Nous avons plus en commun que vous ne le pensez. »

Une caractéristique de l'écriture inclusive que l'on détecte sur nos deux exemples est qu'elle utilise une ponctuation particulière pour diviser la fin des mots et ce, dans le but de fusionner les deux genres masculin et féminin dans les mêmes mots : *mineur·es, adolescent·es, isolé·es, tou·tes, allié.e, tous.tes.*

Comme ce type d'écriture se présente sur des affiches dans des lieux publics, on peut supposer que ce phénomène est assez connu dans la population francophone. Mais qu'en est-il exactement ? Quand et comment l'écriture inclusive, est-elle apparue dans la langue ? Quelles sont ses motivations ? Sous quels différents aspects se manifeste-t-elle ? Nous sommes également curieuse de connaître l'ampleur de son évolution. Une personne peut passer devant

ces affiches et n'avoir aucune idée de ce qu'elles signifient exactement. On peut se demander si elles ont été placées intentionnellement dans le but de sensibiliser plus de gens et les faire réfléchir à un certain sujet.

Dans ce mémoire de licence, nous chercherons une réponse à toutes ces questions, en nous concentrant principalement sur son impact en France dans la population française. Nous nous intéresserons notamment à la présence, la fréquence et l'évolution de l'écriture inclusive sur une période de dix années, et à la volonté de la population française de continuer à l'utiliser et à la développer à l'avenir.

Dans le chapitre 2, nous aborderons la problématique linguistique du français inclusif d'un point de vue linguistique. Dans un premier temps, nous retracerons l'historique du phénomène. Puis, nous nous concentrons sur l'écriture inclusive dans ses réalisations grammaticales.

Dans le chapitre 3, nous nous plongerons dans le débat public entourant l'écriture inclusive, en mettant en évidence plusieurs perspectives et arguments. En outre, nous replacerons les événements importants à l'écriture inclusive dans leur contexte.

Dans le chapitre 4, nous formulerons les questions qui ont conduit à notre recherche, nous mentionnerons nos hypothèses et nous préciserons la manière dont nous avons mené la recherche.

Dans les chapitres 5 et 6, nous analyserons et discuterons les résultats qui ressortent de notre recherche. Enfin, nous tirerons une conclusion globale des chapitres précédents.

2. Problématique du français inclusif

2.1 Les premiers changements

La féminisation de la langue française est un processus d'évolution linguistique dont les premiers changements datent des années 80 avec la féminisation des noms de métiers et des titres. La place mineure accordée aux indications féminines dans la langue française commençait alors à être remise en question (Houdebine-Gravaud, 2003, p. 34), dans une société où les femmes avaient obtenu de plus en plus accès à des milieux professionnels qui auparavant étaient réservés aux hommes. Les féministes plaidaient pour que la langue s'émancipe de la domination masculine. Avec l'apparition du *Journal officiel* de La Commission en 1986 (Charaudeau, 2018, p. 25), l'usage de ces noms de métiers, qui à l'époque étaient relativement nouveaux, s'est de plus en plus normalisé plus chez les locuteurs français. Au fil des années des formes ajustées ont été définies, telles que *l'auteure, l'écrivaine, la ministre, la chirurgienne*. Celles-ci sont devenues fréquentes pour la langue actuelle.

La féminisation des noms de métiers s'inscrit comme un précurseur de la lutte actuelle pour ou contre les processus de neutralisation présents dans la langue non sexiste. En renforçant l'importance d'être reconnu et représenté sur le lieu de travail, la féminisation des noms de métiers était le premier changement qui adressait la visibilité d'un groupe minoritaire dans la société. Le concept de neutralisation de la langue française est né de la problématique qu'un groupe de locuteurs ne se sent pas représenté, reconnu, identifié. C'est le cas des femmes et du groupe LGBT (Lesbien, Gay, Bi-sexuel, Transgenre).

Linguistiquement, le genre masculin est utilisé comme le standard générique et le genre féminin comme l'exception spécifique (Elmiger, 2017, p. 39). Supposons qu'il y ait un congrès avec quatre-vingt-dix-neuf femmes et un seul homme. Selon la grammaire correcte on se réfère à ce groupe avec le pronom personnel « ils » et non « elles ». Dans cet exemple, nous constatons que le genre féminin revêt toujours une forme passive, qui dans les autres contextes peut également résulter en des connotations idéologiquement négatives (Houdebine-Gravaud, 2003, p. 46), et les femmes restent donc exclues. De plus, lorsque nous pensons à dire « ils et elles », nous excluons encore les personnes intersexes et transsexuelles qui demandent à leur tour une forme neutre et englobante (Elmiger, 2017, p. 39). La lange non sexiste se traduit par la création des formes inclusives, surtout applicables à l'écrit, qui donnent des solutions à ce problème d'exclusion de certains groupes.

La question est de savoir comment résoudre le problème de l'exclusion dans la langue avec les solutions du français inclusif qui doivent s'intégrer bien dans la grammaire et qui laissent sentir représenté de tout le monde. Pour viser cet objectif, il faut tout d'abord examiner quelles formes ont déjà été créées et dans quels contextes et groupes de mots elles apparaissent.

2.2 L'écriture inclusive et la grammaire

La règle de primauté du masculin affirme la supériorité masculine dans la grammaire française. Sa formulation sans ambiguïté « le masculin l'emporte sur le féminin » se faufile dans nos habitudes dès le premier enseignement de la grammaire française (Deborde, 2017). Si nous nous plongeons dans l'origine de cette règle, nous découvrons qu'elle vient d'une époque où les femmes étaient soumises aux hommes et est donc dépassée de nos jours. De plus en plus de collectifs du français inclusif ont émergé qui suggèrent un nombre de résolutions et stratégies sur ce sujet de primauté (Elmiger, 2017, p. 40). Nous pouvons définir le français inclusif comme :

> L'ensemble des processus langagiers qui s'écartent du français standard, fondés en général sur la notion de genre, et en particulier sur le rejet d'une hiérarchie entre les représentations symboliques et sociales associées aux genres grammaticaux, ces variations ayant pour objectif d'inclure et de visibiliser tous les genres dans la langue comme dans la pensée. (Alpheratz, 2018, p. 2)

Le français inclusif donne la possibilité aux femmes et surtout aux personnes non-binaires du groupe LGBT de ne pas avoir à s'identifier linguistiquement avec la supériorité supposée du masculin et de ne pas être cataloguées (Deborde, 2017). Le concept retire la hiérarchie et les stéréotypes du langage. Le collectif pour le français inclusif a commencé sur l'internet où il introduit et diffuse de nouvelles formes neutres surtout pour la langue écrite (Alpheratz, 2018, p. 3). Si on peut référer à la majorité de ces propositions sous le nom d'écriture inclusive, il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles s'appliquent à la langue parlée. Dans ce mémoire de licence, cependant, nous nous concentrerons uniquement sur la langue écrite, et nous adopterons donc à partir de ce paragraphe le terme d'écriture inclusive. Parmi ces développements linguistiques de l'écriture inclusive, nous identifions six catégories (Alpheratz, 2018, Charaudeau, 2018, Elmiger, 2017) : les pronoms personnels, les doublets

intégraux, les mots épicènes, le morcellement, la suffixation et les titres intermédiaires. Nous allons traiter chacune de ces catégories séparément.

2.2.1 Les pronoms personnels

Outre les pronoms personnels à la troisième personne auxquels nous sommes habitués comme « il » et « elle » en singulier, et « ils » et « elles » en pluriel, de nouveaux pronoms sont apparus qui incluent tous les êtres humains masculins et féminins. Pour le singulier, quelques exemples de pronoms inclusifs, intermédiaires d' « il » et « elle », sont : « ille », « iel », « ul » ou « al ». Pour le pluriel, quelques exemples de pronoms inclusifs, intermédiaires d' « ils » et « elles », sont : « iels », « yels », « illes » ou « els » (Alpheratz, 2018, Elmiger 2017).

Par ailleurs, il existe des styles inclusifs pour la troisième personne des pronoms, au singulier et au pluriel. Les exemples fréquents de pronoms singuliers sont : « læquel·le » une forme intermédiaire de « lequel » et « laquelle », et « cellui » une forme intermédiaire de « celui » et « celle ». Les exemples fréquents de pronoms pluriels sont : « tousses » une forme intermédiaire de « tous » et « toutes », et « celleux » ou « ceulles » intermédiaires de « ceux » et « celles » (Alpheratz, 2018, Elmiger 2017).

Il y a aussi des formes inclusives pour les articles et déterminants concernant des êtres non-humains ou inanimés, mais nous avons convenu pour ce mémoire de licence de nous focaliser sur les pronoms qui renvoient aux êtres humains parce que le débat sur l'écriture inclusive concerne des personnes.

2.2.2 Les doublets intégraux

Les doublets intégraux sont une forme d'écriture inclusive qui peut se présenter de différentes façons. Le doublet intégral est « […] une répétition de doublets homophones » (Elmiger, 2017, p. 42), où le mot masculin et le mot féminin sont tous deux représentés, par exemple dans « les étudiants et étudiantes », « les Français et Françaises » et cetera. La forme fait partie de l'écriture inclusive car elle évite le masculin générique.

2.2.3 Les mots épicènes

Les mots épicènes sont des mots qui n'ont pas nécessairement un genre fixé. Les mots épicènes peuvent recevoir aussi bien un déterminant masculin qu'un déterminant féminin, en fonction du contexte et de la personne à laquelle on réfère. Les exemples d'adjectifs et noms épicènes sont cités dans Alpheratz (2018, p. 6) : « Par exemple, l'adjectif *apte* peut qualifier un substantif de n'importe quel genre, le substantif *journaliste* peut avoir n'importe quel

genre. ». Nous pouvons ainsi dire « un journaliste apte », mais aussi « une journaliste apte ». D'autres exemples de mots épicènes sont « membre », « élève », ou « professionnèle » (le mot épicène pour « professionnel » et « professionnelle »).

Un autre manière d'écrire de façon plus neutre tout en rendant compte du genre des mots est l'usage d'un mot englobant certains groupes de genre différent. Des exemples de mots englobants sont : « gens » pour « femmes et hommes » (Charaudeau, 2018, p. 19), « le corps professoral » pour « les professeurs », ou « le public » pour « les lecteurs » (Alpheratz, 2018, p. 7).

2.2.4 Écriture inclusive avec le morcellement

Le morcellement de la morphologie suffixale des adjectifs et noms est une manière de s'adresser à un public entier. Le morcellement, autrement dit les « doublets abrégés » (Elmiger, 2017, p. 43), ou une « double flexion partielle » (Alpheratz, 2018, p. 6), inclut toutes les formes dans un style d'écrire ; le masculin, le féminin, le singulier et le pluriel. Il existe plusieurs façons de produire un tel morcellement :

- L'usage d'un point : « les étudiant.e.s », « tou.te.s. invité.e.s. ».
- L'usage d'un point au milieu : « les étudiant·e·s », « aucun·e ».
- L'usage des parenthèses : « les étudiant(e)s », « tou(te)s ».
- L'usage d'un tiret : « les étudiant-e-s », « grand-e-s », « préoccupé-e-s ».
- L'usage des lettres majuscules : « les étudiantEs », « uniEs ».
- L'usage d'une barre oblique: « les étudiant/e/s », « peuvent-elles/ils ».

Nous voyons les styles écrits par un point ou un point au milieu le plus souvent, car l'usage des parenthèses ou tirets pourrait indiquer qu'on exclut les formes féminines (Elmiger, 2017, p. 43). Cela est dû au fait que la forme féminine est toujours écrite à l'extérieur du mot, tandis que la forme masculine est considérée comme la base intérieure dans ces morcellements.

2.2.5 Le remplacement des suffixes

Au lieu du morcellement, le remplacement des suffixes représente aussi une possibilité. Dans ce cas, le suffixe qui marque le genre aux adjectifs, noms ou verbes est remplacé par un suffixe considéré plus neutre. Ce suffixe serait une unité englobant tous les éléments séparés : « touz » au lieu de « tou.te.s », « effrayæ » au lieu d' « effrayée », « meilleurx », « meilleurz », « amigxs », etc..

On ne prononcerait pas ces suffixes en français parlé afin qu'on n'entende pas la différence entre les genres.

2.2.6 Les titres intermédiaires

Ce style est assez une extension à la féminisation des noms de métiers et des titres officiels. Effectivement, les titres masculins et féminins sont fusionnés et cela crée un mot intermédiaire qui renvoie à tous les groupes de genre. Elmiger (2017, p. 45) y réfère comme étant une neutralisation, et donne les exemples suivants : « un / une professoraire ou professoriste » et « un / une écrivainaire ou écrivainiste ». Alpheratz (2018) donne également des exemples : « auteur/autrice/autaire » (p. 12), et « rédacteurices » (p. 10).

2.3 Conclusion sur la problématique

Dans les années 80, les femmes ont obtenu de la visibilité dans les milieux professionnels en obtenant leurs propres titres féminins. De nos jours, nous avons constaté qu'il existe encore plusieurs aspects dans la langue française où surtout les femmes et les personnes du groupe LGBT ne se sentent pas incluses et représentées. La neutralisation de la langue et l'écriture inclusive peuvent résoudre cette problématique. Nous avons énuméré un certain nombre d'aspects linguistiques et contextes dans lesquels nous pourrions appliquer l'écriture inclusive. Quoiqu'un groupe assez vaste de la société milite en faveur de ces innovations, d'autres n'adhèrent pas aux changements linguistiques de l'écriture inclusive et ce, pour plusieurs raisons. En effet, si les formes mentionnées dans ce chapitre semblent idéales pour les inclusivistes, certaines d'entre elles créent encore plus d'exclusivité et semblent donc incapables de fonctionner dans la grammaire.

Dans ce mémoire, nous examinerons les arguments pour ou contre ces innovations linguistiques. Comme nous ne pouvons pas séparer ces processus linguistiques du débat actuel dans la société, nous espérons nuancer davantage la problématique.

3. Débat sur l'écriture inclusive

Ce phénomène linguistique relativement nouveau de l'écriture inclusive relève des enjeux sociétaux et politiques qui ont donné lieu à des revendications dans plusieurs domaines. En France, on oppose les inclusivistes qui y sont favorables, d'une part, et le groupe d'opposants à l'écriture inclusive, d'autre part (Loison-Leruste et al., 2020).

Les inclusivistes, dont nous avons largement discuté les propositions dans le chapitre 2, sont composés de féministes, de groupes LGBT et de quelques académiciens (Michaud, 2021, p. 90). Ils introduisent les idées de l'écriture inclusive dans l'écriture en créant de nouvelles formes neutres et qu'ils diffusent par des campagnes publicitaires sur des affiches, sur l'internet, ou sur les campus d'université (Loison-Leruste et al., 2020, p. 15). Nous avons vu que, dans certains cas, il était possible d'introduire des formes inclusives qui respectent la langue actuelle en la rendant plus neutre.

Les opposants se composent globalement de conservateurs, de nationalistes et de grammairiens (Loison-Leruste et al., 2020, p. 14). En général, ce groupe détermine et influence les règles linguistiques ; ils sont principalement journalistes, ministres ou membres des institutions centralisées où l'on prend les décisions sur la langue française, comme par exemple : l'Académie Française, les commissions de terminologie, et l'Assemblée Nationale (Coady, 2020, p. 61). Ces institutions ne semblent pas prêtes à exaucer les souhaits des inclusivistes et l'évolution de ces processus reste lente en France (Coady, 2020).

Le débat entre les partisans et les opposants de l'usage de l'écriture inclusive a été renforcé par les événements survenus dans la société au fil des années, entre autres, la légitimation du *Mariage pour Tous* en 2013, la publication du manuel inclusif Hatier en 2017 ou le mouvement *Me Too* en 2018. Les arguments de chaque perspective sont venus à la surface en réponse à ces événements. Dans ce chapitre, nous présenterons les arguments les plus pertinents : l'argument esthétique, l'argument du rôle de la langue, et l'argument des stéréotypes et idéologies. Puis, nous donnerons une conclusion sur ces arguments afin de bien cerner la question sur l'écriture inclusive. L'identification de la problématique sociale joue, à côté des questions d'ordre linguistique, un rôle important dans notre recherche. Nous tenterons donc d'aborder les deux perspectives d'une manière objective afin de tirer les conclusions valables sur l'émergence de ce débat, et sur la manière dont la (majorité de la) population française perçoit l'écriture inclusive.

3.1 L'argument esthétique

À partir de la féminisation des noms de métiers dans les années 1980, l'Académie Française a tenu une chronologie avec une déclaration selon laquelle ces changements terminologiques n'étaient pas souhaitables dans les textes juridiques et pratiques car ils entraînent de la confusion[1]. Cela s'applique également au cas de l'écriture inclusive, pour laquelle l'argument esthétique est le plus mentionné dans le débat, soulignant l'illisibilité et la complexité de son usage. Selon les opposants, les styles ne sont pas agréables à l'œil : dans plusieurs styles de l'écriture inclusive des lettres ou des signes de ponctuation sont ajoutés, ce qui amène les grammairiens à observer que ces processus nuisent à la compréhension de la langue. En réaction, l'éditeur Hatier a publié en 2017 un manuel scolaire sur l'usage orthographique de l'écriture inclusive, qui montre qu'elle peut effectivement entrer en vigueur (Viennot, 2018, p. 1 & 2). Ce manuel a suscité beaucoup de conflits d'opinion dans la société et a provoqué une nouvelle réaction de l'Académie Française. Dans *La Déclaration de l'Académie française sur l'Écriture dite « Inclusive »*[2], l'Académie nous prévient de l'illisibilité de l'écriture inclusive et mentionne que son utilisation est trop difficile à institutionnaliser. Elle va même jusqu'à déclarer l'écriture inclusive comme une menace grave pour l'acquisition de la langue et jusqu'à déconseiller fortement l'introduction de manuels scolaires en faveur de son utilisation.

3.1.1 Les défis de l'écriture inclusive pour des personnes handicapées ou étrangères

Selon la lettre officielle de l'Académie Française, *Lettre ouverte de l'écriture inclusive*[3], l'écriture inclusive ne serait pas aussi inclusive qu'elle y paraît. Le concept entraverait la faisabilité pour les personnes qui souffrent de handicaps cognitifs, par exemple de la dyslexie, de la dysphasie ou de l'apraxie. Pour ces personnes, la prononciation, la lecture et la compréhension de ce type de langue sont rendues difficiles. Cette difficulté vaut également

[1] La référence à cette déclaration : Académie Française. « Le français aujourd'hui. Du françois au français. Naissance et évolution du français ». URL : https://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourdhui, consulté le 17 février 2022.

[2] La référence à cette déclaration : Académie Française (2017, le 26 octobre). « La Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « Inclusive » ». URL : https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive, consulté le 23 avril 2022.

[3] La référence à cette lettre : Académie Française (2021, le 7 mai). « Lettre ouverte sur l'écriture inclusive ». Lettre ouverte sur l'écriture inclusive | Académie française (academie-francaise.fr), consulté le 23 avril 2022.

pour les personnes étrangères qui veulent apprendre le français comme deuxième langue. L'Académie Française remarque ce qui suit à ce sujet :

> En focalisant l'attention sur l'obsession du genre, elle restreint le rapport à la langue en inhibant une expression plus ample de la pensée. Bien loin de susciter l'adhésion d'une majorité de contemporains, elle apparaît comme le domaine réservé d'une élite, inconsciente des difficultés rencontrées au quotidien par les pédagogues et les usagers du système scolaire (Académie Française, le 7 mai 2021).

Donc, ce groupe dans la société est indirectement exclu par l'écriture inclusive, alors que son concept prévoit le contraire de ce résultat. En plus, l'écriture inclusive causerait des défis excessifs à l'enseignement.

3.1.2 Les styles de l'ancien français

Cependant, certains inclusivistes prétendent que si l'on se penche sur certains des styles de l'écriture inclusive, on constate que le phénomène est originaire et inspiré de quelques aspects de l'ancien français. Les exemples « meilleurz » et « touz » du paragraphe 2.2.5., qui sont caractéristiques car ils se terminent par le suffixe -z, appartiennent à des styles qui étaient utilisés jusqu'avant le XVIIe siècle et ne semblent donc pas inédits (Elmiger, 2017, p. 45). Labrosse (1996) s'étend sur ce sujet : « Comme il est plus facile de faire accepter des formes ayant existé antérieurement que d'en créer de toutes pièces, cette finale en -ez pourrait être réactivée et investie d'une autre fonction, à savoir la représentation des deux genres, le féminin et le masculin, sans distinction hiérarchique » (Labrosse 1996, p. 63). Ensuite, Elmiger (2017, p. 46), explique comment ces suffixes peuvent prendre effet dans certains cas au singulier et au pluriel. Par ailleurs, en ancien français, il existait un article neutre entre « le » et « la » qui n'est plus utilisé actuellement ; « lo » (Charaudeau, 2018, p. 18). De plus, nous constatons des ressemblances avec un pronom discuté au paragraphe 2.2.1. ; « ille », et le même mot neutre avec un démonstratif en latin (Charaudeau, 2018, p. 18). De nos jours, nous sommes plus familiers avec le pronom « on », que l'on peut aussi qualifier de forme intermédiaire (Charaudeau, 2018, p. 19). Finalement, il semblerait que certaines idées des inclusivistes ne soient pas entièrement sorties de nulle part.

Dans l'ensemble, l'aversion des opposants à l'écriture inclusive n'est pas seulement liée au fait que ces styles sont illisibles et difficiles à utiliser, mais les grammairiens et les fanatiques de la langue française plaident également de la préservation de la langue actuelle

car ils la considèrent vraiment comme un symbole de la nation (Coady, 2020). Au-delà des arguments esthétiques, ils tentent de trouver des arguments pour respecter des normes du « masculin générique » le plus que possible. Nous développerons la perspective du rôle de la langue dans le sous-chapitre suivant.

3.2 L'argument du rôle de la langue

En regardant rétrospectivement la réaction de l'Académie Française au manuel Hatier en 2017, on observe qu'elle confirme aussi sa position dans les débats sur ce que devrait être la neutralité linguistique. Pour stabiliser la division, elle adhère toujours à la tradition du français standard ; l'Académie Française a confirmé que l'usage de la forme masculine correspondait à la forme neutre : « Le neutre, en français, prend les formes du genre non marqué, c'est-à-dire du masculin » (Deborde, 2017, p. 1). En mettant encore l'accent sur la préservation de la langue actuelle, l'institution refuse toute discussion. Tandis que la neutralité peut soulager cette discussion et ces conflits, elle peut aussi enlever la force de la langue (Charaudeau, 2018, p. 31), car on se concentre sur l'écriture bizarre des styles inclusifs, et on ne sait pas comment les prononcer. L'écriture inclusive peut être source de confusion dans les textes politiques ou juridiques, par exemple sur les changements terminologiques autour de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (Charaudeau, 2018, p. 30). Le titre de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, texte fondateur de la République Française datant de 1789 serait, pour les femmes et les groupes LGBT, révélateur de leur exclusion parce que le mot *homme* signifie « l'espèce humaine » dans ce contexte. En 1948, le texte des Nations Unies nommé la *Déclaration universelle des droits de l'homme* soulève de nouvelles critiques (Viennot, 2018, p. 4 & 5). Le titre « droits humains », une solution plus neutre souvent proposée par les inclusivistes, ne serait pas applicable selon Charaudeau (2018, p. 30) car c'est un complément de nom, indiquant que ces droits sont humains et enlèverait ici donc la force de la langue. Pourtant, dans ce cas, il faudra appliquer la décision de l'Académie Française qui place le mot « homme » comme générique et neutre, encadrant l'ensemble de la population. En effet, le mot « homme » vient du mot latin « hominem » et signifie dans ce contexte plus humain que le genre masculin (Charaudeau, 2018, p. 28). En définitive, les inclusivistes devraient accepter le sens général du genre masculin (Charaudeau, 2018, p. 31).

Coady (2020, p. 75) se plaint du fait que la langue n'est pas démocratisée et qu'elle est la possession d'un nombre d'instituts, en référant à l'Académie Française. Un autre exemple, qui n'est pas tellement lié au français inclusif mais qui confirme un manque de démocratie

institutionnelle linguistique, est que les dialectes et les accents régionaux ne sont pas également inclus dans le français standard (Coady, 2020, p. 74). Le problème est de déterminer si le rôle de la langue est de représenter la société ou bien d'être un moyen de communication de celle-ci (Coady, 2020, p. 62). Dans les deux cas, il est nécessaire de considérer les nouveaux développements dans la population, plutôt que d'exclure certains groupes tels que les femmes (Louis, 2018, p. 470 & 471). Afin d'évaluer cette exclusion, nous avons besoin de savoir si le genre ou le catégorie grammaticale et le sexe sont des entités égales. Si l'on reprend l'exemple de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, cette différence de genre et de sexe est très importante à savoir qui est impliqué et qui est pris en compte dans ces déclarations. D'une part, les opposants disent qu'elles sont identiques, comme nous l'avons vu dans les exemples du genre masculin comme notion générique. D'autre part, les inclusivistes disent qu'elles ne sont pas identiques et qu'il y a effectivement certaines connotations attachées aux deux genres, qui sont similaires au rôle typique des sexes. Selon eux, le langage reflète et transmet les mentalités sexistes (Houdebine-Gravaud, 2003, p. 47). La question est donc de savoir si le groupe entier d'opposants à l'écriture inclusive s'occupe uniquement d'aspects sur la langue ou si leurs motifs sont une réaction à l'antiféminisme.

3.3 L'argument des stéréotypes et idéologies

Conformément aux arguments décrits ci-dessus et dans le chapitre 2, la langue française s'accroche encore à des traditions qui remontent principalement au XVIIe siècle et qui accordent une position mineure au genre féminin. Ce sont surtout les inclusivistes qui se demandent si la langue ne devrait pas évoluer à cause des développements actuels. En effet, ils souhaitent une langue sans stéréotypes ni préjugés, et cette convention d'égalité a également été présentée par le Haut Conseil et quelques instituts importants en 2016 (Loison-Leruste, et al, 2020, p. 9). La catégorie grammaticale féminine a souvent une touche passive ou négative, provenant des normes et des stéréotypes de la société (Houdebine-Gravaud, 2003, p. 46 & 47). Dans la plupart des cas, les groupes LGBT ne sont même pas mentionnés. Ainsi, grâce à la féminisation de la langue, et actuellement grâce à l'écriture inclusive, tous ces groupes reçoivent de l'attention, peuvent s'exprimer et deviennent visibles.

Pourtant, les normes du masculin générique n'en restent pas moins frustrantes pour les inclusivistes, car ils trouvent le masculin générique trop conservateur. La définition du conservatisme que nous utilisons dans ce mémoire de licence est la suivante : « les structures

particulières du pouvoir existant à un moment et dans un lieu donnés » (Michaud, 2021, p. 91). Les conservateurs sont généralement des personnes dans les cercles de pouvoir, qui souhaitent conserver leur position telle qu'elle est en ce moment, ce qui s'applique également à la langue française. Cette résistance des conservateurs contre les idées de l'écriture inclusive ne s'adresse pas à la grammaire, selon Michaud (2021, p. 91), mais aux idéologies politiques. Ils conservent bien la tradition afin de maintenir leur position de pouvoir, qu'ils risquent de perdre à cause de la démasculinisation de la langue à cause de féministes (Michaud, 2021, p. 91). Les inclusivistes les qualifient ainsi d'antiféministes, et leur reprochent de se préoccuper non seulement de la langue, mais encore de préserver des idées traditionnelles. Nous voyons toutes sortes de déclarations négatives qui peuvent soutenir cet argument, entre autres par l'organisation *Manif pour Tous,* établie en réponse à la législation du *Mariage pour Tous* en 2013. Selon la *Manif pour Tous,* le féminisme stimulerait les conflits et voudrait éduquer les hommes à leur manière (Michaud, 2021, p. 97), la population est alors réduite au silence par le féminisme (Michaud, 2021, p. 99). Le féminisme diviserait les groupes et, par conséquent, les discriminerait et les exclurait davantage. De plus, les féministes sont souvent ridiculisées et sexualisées (Loison-Leruste, et al., 2020, p. 15) (Michaud, 2021, p. 97). Le fait de ridiculiser et de délégitimer est donc une stratégie fréquemment utilisée par des personnes en politique et dans les médias (Loison-Leruste, et al., 2020, p. 16), ce qui illustre que les féministes et les inclusivistes ne sont pas prises au sérieux.

Au vu de ces discussions autour de l'écriture inclusive, il convient d'examiner sérieusement l'argumentation présentée par les inclusivistes eux-mêmes, en faveur des modifications orthographiques qu'ils défendent, sérieusement. Ainsi, dans ce mémoire de licence, nous examinerons l'urgence, l'importance et la pertinence de l'écriture inclusive en cherchant à savoir si les gens l'utilisent et généralisent certains de ses emplois malgré toute la négativité qui l'entoure.

3.4 Conclusion sur le débat

À une époque où les femmes et les hommes ont une voix égale et où la question du genre est de plus en plus soulevée, il semble important de mettre fin aux nuances de langage qui donnent encore lieu au sexisme et à l'inégalité. Nous avons mis en évidence plusieurs arguments pour et contre ce processus, qui semble s'effectuer par l'écriture inclusive, et nous avons constaté que ce sujet est très nuancé. Il est clair pour nous que l'écriture inclusive est difficile à utiliser en pratique, entre autres parce qu'elle s'avère illisible et trop différente de

l’oral. Certains styles peuvent être difficiles à déchiffrer ou même exaspérants. Nous avons décidé que nous ne voulions pas nous engager dans ce débat mais que nous voulions nous concentrer sur des faits observables. Nous savons qu’un certain nombre de ses styles proviennent de l’ancien français ou du latin et alors peuvent être clarifiés. De nombreux styles sont étrangers à la majorité de la population française, mais il semblerait qu’ils soient utilisés par certains groupes. La question est de savoir dans quelle mesure certaines de ces modifications proposées par les inclusivistes se répandent dans l’usage standard.

Bien entendu, ce processus non sexiste ne pourrait être normalisé que s’il existait une base officielle ou statutaire. Les inclusivistes peuvent diffuser de nouvelles formes grammaticales mais ils n’iront pas très loin s’ils ne sont pas reconnus dans les champs de l’enseignement ou de la politique, comme la convention par le Haut Conseil en 2016 était un début ici. Néanmoins, la véritable question est de déterminer dans quelle mesure, au sein de la population, il existe un consensus pour que la langue écrite soit renouvelée en se débarrassant du masculin générique afin de devenir plus neutre, même si les instituts linguistiques officiels rejettent cette position. Nous expliquerons en détail comment nous allons mener cette recherche dans le chapitre 4.

4. Méthodologie

4.1 Les objectifs et les hypothèses

Ce mémoire de licence se fixe pour objectif d'étudier le développement de l'écriture inclusive dans l'usage quotidien des Français ces dernières années. Nous observons cet usage en nous concentrant sur la dernière décennie 2012-2021. Le point de départ de cet examen est l'année précédant l'événement déterminant la législation du *Mariage pour tous* (2013). C'est pendant cette période que le groupe LGBT et la théorie et la conscience du genre ont connu plus de visibilité dans la société française (Michaud, 2021). Pour obtenir cette information, nous avons réalisé une recherche dans *Google Trends* pour les mots-clés « écriture inclusive » (représentée par la ligne bleue) et « théorie du genre » (représentée par la ligne rouge) dans la table 1 pour illustrer leur pertinence en France pendant la décennie 2012-2021[4].

Graphique 1 : Intérêt au fil du temps.

Sur l'axe horizontal, nous voyons l'horodatage, et sur l'axe vertical, nous voyons le pourcentage de popularité des termes de recherche. Nous remarquons des sommets pour les mois suivants et donnerons des explications sociétales pour cet augmentation :

- Un sommet pour « théorie du genre » en janvier 2014 à cause de développements de « ABC de l'égalité » dans l'enseignement (Viennot, 2018, p. 2) et les manifestations de *Manif pour Tous* sur le sujet (Michaud, 2021, p. 93).
- Un sommet pour « théorie du genre » en octobre 2016 à cause de l'ouvrage révolutionnaire de Élaine Viennot (2016), *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*.

[4] Google Trends. « Comparer « Écriture inclusive » et « Théorie du genre » ». URL : https://trends.google.com/trends/explore?date=2012-01-01%202022-05-02&geo=FR&q=ecriture%20inclusive,th%C3%A9orie%20du%20genre, consulté le 2 mai 2022. Sur ce site web, on peut aussi remarquer l'intérêt pour le sujet dans chaque région française.

- Un sommet pour « écriture inclusive » en novembre 2017 à cause de la controverse sur des violences sexistes (Viennot, 2018, p. 1) et la *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »*. Ce pic de fréquence a commencé à augmenter depuis septembre 2017 : le moment de la rentrée scolaire et de la problématique avec le Manuel Hatier qui contenait l'écriture inclusive.
- Un nouveau sommet pour « écriture inclusive » en août 2020 pour lequel nous n'avons pas pu trouver l'explication exacte.
- Quelques sommets récurrents pour « écriture inclusive » au fil de l'année 2021 entre autres à cause de la *Lettre ouverte sur écriture inclusive* en mai.

Alors que la population française commence à s'intéresser de plus en plus à ces sujets et ce à quoi ils se rapportent, ces concepts sont également de plus en plus connus. En effet, notre hypothèse est de trouver des résultats pendant notre recherche qui sont comparables à l'analyse du graphique 1.

Outre l'augmentation de nombre des termes de recherche liés à l'écriture inclusive, l'usage de ce langage a également augmenté selon la littérature présentée dans les chapitres 2 et 3. Des formes inclusives seraient devenues plus fréquentes dans la langue écrite informelle et nous voudrions vérifier si c'est vraiment le cas. Notamment, nous remarquons dans les citations suivantes que, quand on atteint un groupe vaste, démocratiquement en faveur de l'écriture inclusive, la réglementation linguistique formelle ne peut plus ignorer ce phénomène de l'écriture inclusive :

> À différents endroits enfin, le pouvoir politique flanche : la légitimité croissante de ce langage ne s'explique pas seulement par l'usage qu'en font des institutions, mais aussi par les évolutions de la codification juridique pour le normaliser. (Loison-Leruste, et al., 2020, p. 10)

> Celle-ci progresse lentement mais inéluctablement. Dans une société démocratique, il est difficile de s'opposer frontalement à ce mouvement. Pour le retarder et continuer à croire que tout est comme avant, les conservateurs s'attachent aux mots. (Baudino, 2018, p. 56) (Loison-Leruste, et al., 2020, p. 24)

> Une langue standard a servi de clé d'accès à la démocratie, sans que l'élite soit obligée de partager des clés qui auraient ouvert plus de portes au peuple. (Coady, 2020, p. 75)

Si l'usage de l'écriture inclusive a augmenté informellement parmi la population française, cela ne pourrait pas entraîner un changement dans la détermination et la modification de cette

langue standard à cause de l'élite qui prend les décisions. Dans ce mémoire de licence, nous espérons découvrir si ces changements seront nécessaires ou s'il existe une (grande) demande en ce sens. Cependant, nous devons déterminer dans quels lieux d'échanges linguistiques ou encore sur quelle plateforme nous pouvons établir pendant cette dernière décennie un tel mouvement.

4.2 La source de nos données : Twitter

Comme le note Coady (2020), nous n'obtiendrons pas des grands résultats en consultant des journaux français, vu que les journalistes utilisent surtout le français correct conformément à des règles strictes imposées par certaines autorités linguistiques :

> Autrement dit, les journalistes français·es font référence plus de deux fois plus souvent aux sources d'autorité linguistique. Nous avons trouvé quatre sources principales d'autorité dans les deux corpus : les « contrôleur·e·s » linguistiques tel·le·s que le dictionnaire et l'Académie française, la structure de la langue, l'usage actuel et l'histoire de la langue. (Coady, 2020, p. 69)

> Une telle différence entre journalistes français·es et britanniques semblerait indiquer la présence d'une plus forte idéologie linguistique d'une langue standard dans le corpus français. une autre idéologie linguistique qui est souvent liée à la langue standard est celle du purisme linguistique. (Coady, 2020, p. 69)

> Lorsqu'on parle français « correctement », on le parle selon les règles du français standard, c'est-à-dire une variété de français qui au début était basée sur l'usage d'une minorité d'élites parisiennes (Lodge, 1993), avant de devenir la variété enseignée (et imposée) à l'école. (Coady, 2020, p. 73)

Afin d'obtenir des résultats « objectifs », c'est-à-dire à partir d'une source de données provenant de personnes non influencées par l'autorité d'une langue standard et le purisme linguistique, nous aurons donc recours à une plateforme où les gens peuvent s'exprimer librement et où ils ne sont pas contrôlés en termes de l'exactitude de leur langage. Comme les formes inclusives sont souvent créées et diffusées sur l'internet, il est donc logique de les chercher dans cet environnement, en particulier, dans les réseaux sociaux :

> La pratique de l'écrit sur internet diffère également de son pendant sur papier en créant ces nouveaux espaces textuels que sont les publications individuelles, très différentes selon qu'elles prennent place dans le cadre d'un commentaire ou d'un livre de e-littérature, ou encore selon qu'elles sont publiées sur un profil Facebook, un compte twitter, un blog ou un site. (Alpheratz, 2018, p. 3)

Nous sélectionnons la plateforme Twitter dans laquelle les utilisateurs partagent des informations ou des avis personnels. Il s'agit de textes courts, d'un maximum de 280 signes, qui sont utiles et pertinents à analyser. En plus, selon *l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)* en France, *Twitter* et *Youtube* étaient les réseaux les plus utilisés en 2017 : un fait qui a également joué un rôle dans la décision d'utiliser ce réseau.

4.2.1 Quel type de tweets

À cause de son caractère personnel et informel, nous avons choisi de consulter Twitter. Nous analyserons un grand nombre de tweets sur des sujets quotidiens et actuels qui ne sont pas liés au sujet de l'écriture inclusive. Nous pouvons choisir ces tweets en utilisant une liste des hashtags les plus populaires de chaque année. Pour déterminer ces hashtags, nous avons lu des blogs et des articles en ligne sur des tendances des réseaux sociaux. Cette liste de hashtags est présentée dans l'*Annexe 1*.

Nous avons constaté que les hashtags les plus populaires produisent des tweets variés qui concernent souvent des sujets de l'actualité. De cette manière, nous observerons si les utilisateurs écrivent des formes inclusives dans des contextes différents et les ont normalisés dans leur langage quotidien. Il convient de noter que si nous analyserions des tweets sur le sujet de l'écriture inclusive, il y aurait la possibilité qu'ils contiennent de l'ironie ou des moqueries si bien que nous ne pourrions pas reprendre ces résultats dans la recherche.

4.3 La base de données

Pour obtenir suffisamment de données, nous avons créé un compte Twitter qui nous a permis d'effectuer des recherches sur la langue, sur les hashtags et sur la période de temps. Nous avons choisi de sélectionner 15 tweets arbitraires par mois. Ainsi, nous avons analysé 180 tweets par année, soit un total de 1800 tweets. Nous les avons notés immédiatement après les avoir lus et, quand nous y trouvions des occurrences d'écriture inclusive, nous les avons soulignés. Nous avons fait attention à toutes les formes d'écriture inclusive, car elles se distinguent bien d'autres mots et sont faciles à reconnaître. Comme nous l'avons déjà vu dans

la problématique, ces formes se répartissent en plusieurs catégories et groupes de mots, par exemple ; pronoms personnels, noms, adjectifs, etc.. Ces formes peuvent aussi contenir des suffixes en morcellement, par exemple la forme morphologique « .e.s » qu'on trouve souvent dans les adjectifs et noms : « chèr.e.s étudiant.e.s », « bonjour à tout.e.s ».

Premièrement, pour avoir une idée de ce que nous recherchions, nous avons dressé une liste de mots ou de formes inclusives que nous pouvions nous attendre à trouver dans les résultats. Cette liste hypothétique est fondée sur les exemples cités dans la littérature discutée dans les chapitres 2 et 3. On peut trouver la liste de ces formes inclusives dans l'*Annexe 2*.

Notre objectif, dans un second temps, est d'analyser les caractéristiques des formes inclusives dans notre corpus. Notre étude porte sur la présence, la fréquence et l'évolution du phénomène. Nous pourrons ainsi comparer, dans une certaine mesure, nos résultats à ceux des études précédentes présentées dans le cadre théorique.

5. Résultats de la recherche

Dans ce chapitre nous discuterons la présence, la fréquence et l'évolution des tweets inclusifs dans les résultats de notre recherche visant la période de 2012 à 2021. A l'appui, nous avons créé l'*Annexe 3* dans laquelle tous les tweets inclus sont représentés. Le lecteur peut les consulter en parallèle pour se faire une idée plus concrète de la recherche.

5.1 La présence de l'écriture inclusive

Notre recherche sur l'utilisation de l'écriture inclusive sur Twitter nous a montré qu'il s'agit en fait d'un mouvement plus modeste qu'il n'y paraît premièrement. Comme nous l'avons déterminé dans le sous-chapitre 4.3 sur la base de données, nous avons analysé un total de 1.800 tweets. Parmi ceux-ci, nous avons trouvé 53 tweets inclusifs, que nous avons visualisés dans le graphique 2 :

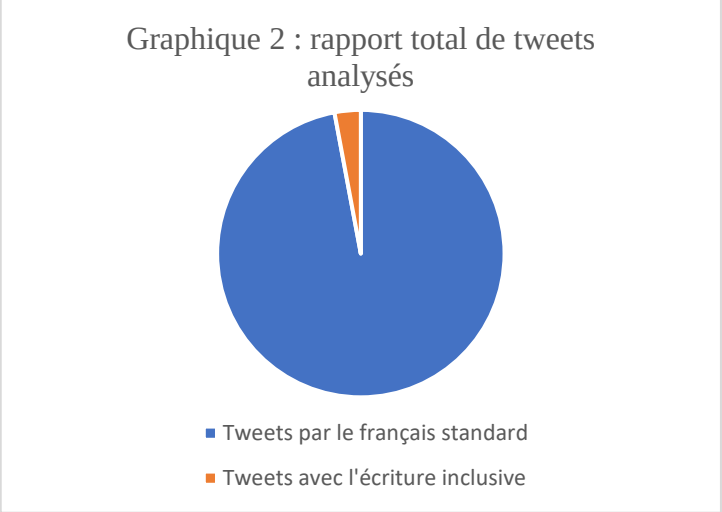

Nous constatons que la partie orange, qui représente le total des tweets inclusifs, est significativement faible. Elle correspond plus précisément à un pourcentage de 2,94% tandis que le pourcentage de la partie du français standard est 97,06%.

5.2 La fréquence de l'écriture inclusive

Deuxièmement, nous avons constaté que les tweets inclusifs comportaient 4 catégories. Nous pouvons désigner ces catégories comme les suivantes : l'écriture inclusive avec les suffixes morcelés, les doublets intégraux, les mots épicènes, et les mots intermédiaires. Nous avons illustré la répartition de ces catégories de l'écriture inclusive trouvés dans les tweets dans le graphique 3 :

Graphique 3 : Les catégories de l'ecriture inclusive trouvées dans les tweets.

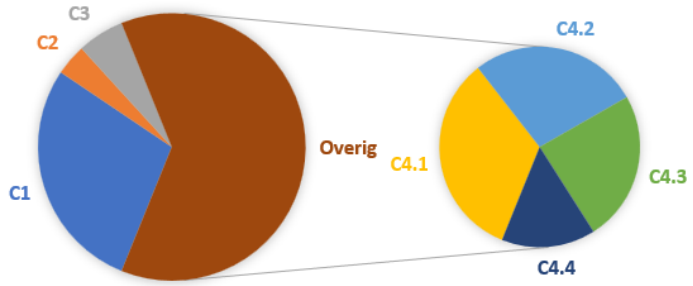

C1 : Les doublets intégraux	C4.1 : Les suffixes avec parenthèses
C2 : Les mots intermédiaires	C4.2 : Les suffixes avec tirets
C3 : Les mots épicènes	C4.3 : Les suffixes avec points
Reste : Les suffixes inclusifs	C4.4 : Les suffixes avec points au milieu

Ce graphique nous montre, que dans le cercle à gauche, les quatre catégories des tweets que nous avons analysés. La catégorie la plus grande, celle des suffixes morcelés, est encore divisée en quatre catégories dans le cercle à droite : les types de suffixes. Nous avons établi que pour les utilisateurs français sur Twitter, le cas d'utilisation le plus fréquent concerne les suffixes morcelés quand un mot se terminait en -es. Sur Twitter, il existe quatre manières de morceler un mot avec un tel suffixe : en utilisant des parenthèses « ami(es) »[5], en utilisant des tirets « tou-te-s »[6], en utilisant des points « ami.e.s »[7], et en utilisant des points au milieu « tou·te·s »[8]. On constate donc que les lettres majuscules ou les barres obliques, les types de morcellement examinés dans le chapitre 2, ne sont pas du tout utilisés dans nos tweets analysés. Donc, nous pouvons dire que morcellement par des parenthèses est la manière la plus populaire de d'inclure le féminin dans les suffixes sur Twitter.

Les doublets intégraux variaient pendant la recherche des mots en haute fréquence comme « toutes et toutes »[9] et « celles et ceux »[10], aux mots en basse fréquence comme « les

[5] Voir le tweet énuméré 9.

[6] Voir le tweet énuméré 4.

[7] Voir les tweets énumérés 15 et 20.

[8] Voir le tweet énuméré 34.

[9] Voir les tweets énumérés 10 et 43.

[10] Voir, entre autres, les tweets énumérés 8 et 19.

religieux et les religieuses »[11] et les Brésiliens et les Brésiliennes »[12]. Donc, cette catégorie présentait des résultats riches.

Aussi bien les mots épicènes que les mots intermédiaires n'avaient pas de résultats très significatifs. Les mots épicènes trouvés contenaient tous une forme du mot « journaliste »[13], et les mots intermédiaires comptaient deux résultats : « toustes »[14] et « celleux »[15].

Enfin, nous avons vu le plus de fréquence d'utilisation de l'écriture inclusive dans les mots qui peuvent être morcelés. Pourtant, l'usage de ce mode d'écriture reste bas par rapport à tous les résultats analysés. Nous avons vu que les utilisateurs n'écrivaient pas non plus toujours des accents dans les mots du français standard, ni par exemple des apostrophes. Nous présumons la raison de ce manque est que Twitter est un réseau où les utilisateurs écrivent des messages brefs et ce rapidement et, ainsi, ne prennent pas le temps de relire ou préciser la grammaire de leurs messages.

5.3 L'évolution de l'écriture inclusive de 2012 à 2021

Troisièmement, nous n'avons pas davantage pu discerner une claire augmentation ou une diminution des occurrences au cours de la décennie examinée, comme ce fut le cas pour les résultats sur l'intérêt du graphique 1 dans le chapitre 4. Afin d'observer éventuellement une telle fluctuation, nous avons calculé le pourcentage de tweets inclusifs pour chaque année et l'avons affiché dans le graphique 4 :

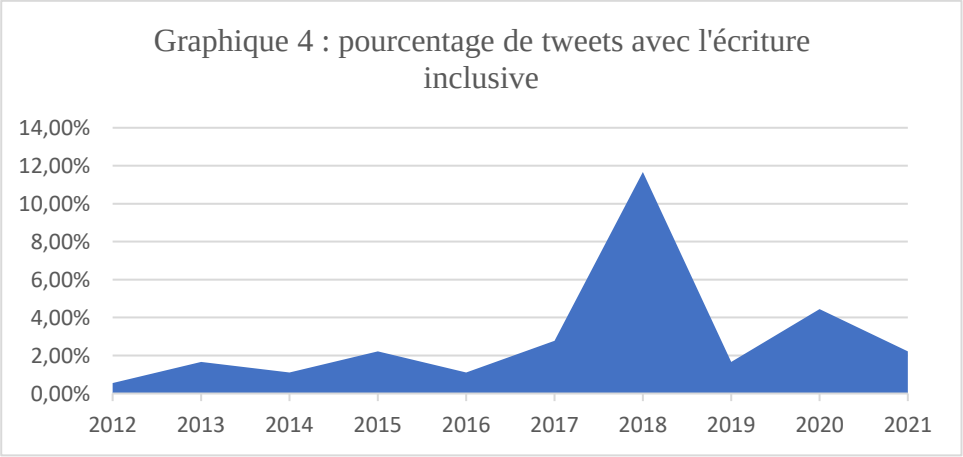

[11] Voir le tweet énuméré 27.

[12] Voir le tweet énuméré 39.

[13] Voir les tweets énumérés 1, 7 et 40.

[14] Voir le tweet énuméré 18.

[15] Voir le tweet énuméré 29.

Il ressort du graphique 4 que le pourcentage de tweets inclusifs ne dépasse pas 12% chaque année, et qu'un pic de 11,67% se trouve en 2018. Nous étions curieuse de savoir pourquoi exactement se trouve un pic cette année-là. A cet effet, nous sommes revenue aux hashtags choisis pour les comparer et mieux comprendre la fluctuation du graphique 4. Dans le graphique 5, nous présentons la division en pourcentage de tweets inclusifs par contexte ou hashtag :

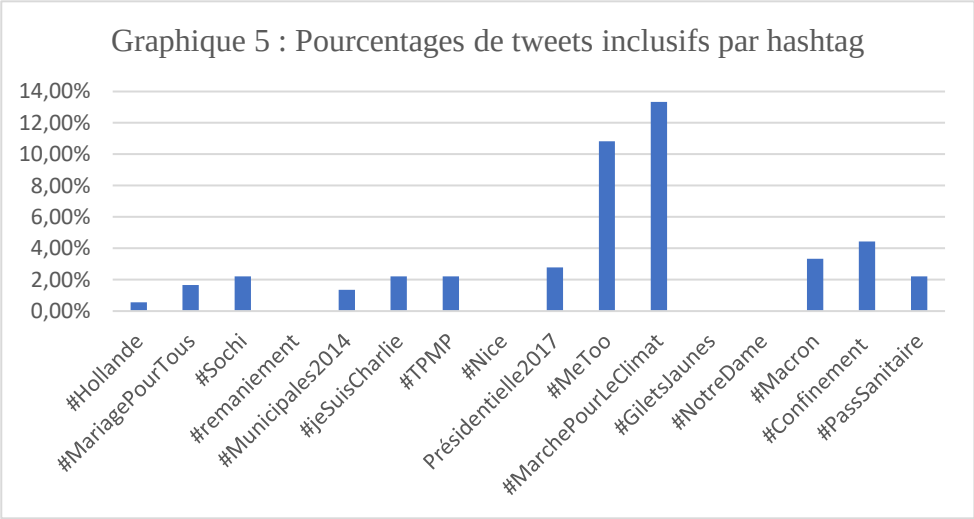

Ce qui nous frappe immédiatement est que le pic en 2018 s'explique par la tendance de hashtag #MeToo et #MarchePourLeClimat, où l'on a constaté 21 des tweets inclusifs. Nous pouvons expliquer le pic de #MeToo car c'était un hashtag qui témoignait des inégalités entre les hommes et les femmes, un sujet qui se trouve dans le même domaine que les motivations de l'écriture inclusive. Pour le pic de #MarchePourLeClimat, nous pouvons penser à l'orientation de ce mouvement, qui était surtout politiquement à gauche, et l'écriture inclusive poursuit aussi des idées progressistes qu'on peut associer à plusieurs idées de gauche. Pourtant, dans cet esprit, nous sommes surprise que le nombre de résultats pour #MariagePourTous soit resté sous les 2% car ce hashtag réfère aux droits de personnes LGBT, un groupe intéressé par l'écriture inclusive. Ce résultat prouve donc que nous ne pouvons pas généraliser l'utilisation de l'écriture inclusive à tout le groupe LGBT alors que nous aurions pu supposer que ce groupe jouait un rôle important dans la diffusion celle-ci.

Finalement, malgré ces tendances, les chiffres examinés sont trop peu nombreux pour en tirer des conclusions fermes. Nous constatons que l'écriture inclusive n'est appliquée que lorsque le contexte d'un tweet est également lié à certaines motivations de l'écriture inclusive.

Selon cette recherche, une majorité significative de tweeters n'est pas familière avec l'application de l'écriture inclusive dans n'importe quel contexte sur Twitter. Nous ne pouvons guère tirer de conclusions sur la majorité des utilisateurs de Twitter, ni même sur la représentation de la population française sur Twitter, car les chiffres ne sont pas assez étendus. Toutefois, ces chiffres pourraient donner une idée de comment ces aspects ressembleraient à plus grande échelle. Quoi qu'il en soit, nous remarquons de plus en plus la présence de l'écriture inclusive, comme en témoigne le débat qui est encore en cours. Donc, les résultats pourraient être très différents dans quelques années.

6. Conclusion

La langue non sexiste française s'inscrit dans la continuité de la féminisation de la langue qui a eu lieu dans les années 80 au XXe siècle. La féminisation envisageait l'égalité entre les hommes et les femmes sur leur lieu de travail ou dans leurs titres. Le langage non sexiste, qui émerge à travers le phénomène de l'écriture inclusive, est un processus par lequel les féministes et certains groupes comme les LGBT, entre autres, s'éloignent des normes du générique masculin. Le générique masculin est un concept dans la grammaire du français standard qui englobe tous les genres et est considéré comme neutre. De ce fait, les inclusivistes, les défenseurs de l'écriture inclusive auxquels participent des femmes et des personnes LGBT, ne se sentent pas visibles et représentés dans la société actuelle. Afin de réaliser cet objectif de visibilité, les inclusivistes ont proposé des solutions qui peuvent être mises en œuvre dans la grammaire française. Nous avons identifié six catégories qui appartiennent à des telles solutions : pronoms inclusifs, doublets intégraux, mots épicènes, écriture inclusive avec le morcellement, remplacement de suffixes et titres intermédiaires. Il y a un grand débat entre, parmi d'autres, les inclusivistes, les conservateurs et les principaux instituts linguistiques en France pour savoir si ces nouvelles formes linguistiques doivent être acceptées et implémentées dans l'usage quotidien de la langue. Nous avons vu que les arguments pour et contre ce processus d'acceptation peuvent être aussi lourds. Nous nous sommes penchée sur les arguments esthétiques, notamment sur l'illisibilité et l'inutilité de l'écriture inclusive, sur les arguments liés au rôle actuel de la langue française, et sur les arguments concernant les stéréotypes et les idéologies. Loison-Leruste et al. (2020), ainsi que Coady (2020) mentionnent que la mise en œuvre de l'écriture inclusive fait partie de la démocratisation de la langue française, rendue difficile par, selon eux, des institutions linguistiques élitistes parisiennes. Ce raisonnement très progressiste nous a amenée à nous interroger sur l'existence réelle d'un groupe vaste en faveur de l'institutionnalisation de cette utilisation de la langue. Nous avons donc recherché la présence, la fréquence et l'évolution de l'écriture inclusive dans les habitudes de la population française sur le réseau populaire Twitter, au cours de la décennie de 2012 à 2021. Pour ce faire, nous avons voulu développer un aperçu qui nous permettrait de voir l'étendue et le degré exact de l'application de l'écriture inclusive. Les résultats de la recherche nous ont montré des chiffres faibles et aucune indication d'une vraie fluctuation, ce qui rend difficile de tirer des conclusions spécifiques. Notre corpus n'a révélé aucune tendance forte pour utiliser de l'écriture inclusive, mais plutôt qu'on préfère le français standard. Afin de répondre aux suggestions de Loison-Leruste et al.

(2020), et de Coady (2020), une recherche à grande échelle est nécessaire. En raison de chiffres et données faibles, il est difficile de dire si nous devons prendre en compte, voire démocratiser, les développements linguistiques inclusifs.

Pour les recherches futures, nous suggérons donc une recherche beaucoup plus élargie dans laquelle des centaines de milliers de résultats pourraient être analysés. En outre, d'autres sources que Twitter peuvent être consultées, comme les affiches que nous avons illustrées dans notre introduction, ou les blogs en ligne où les auteurs prennent leur temps pour écrire un message. Des résultats probants ne seront pas forcément visibles dans les journaux, en raison du purisme linguistique que nous avons déjà mentionné dans le sous-chapitre 4.2. Une autre possibilité de recherche future peut être une recherche qualitative dont la question principale serait de savoir pourquoi l'utilisation de l'écriture inclusive est absente dans la population française ou pourquoi la présence, la fréquence, et l'évolution de l'écriture inclusive semblent plus signifiantes qu'elles ne sont exactement en réalité.

Au final, le débat sur l'écriture inclusive est encore en cours, et dans d'autres pays francophones il y a également des développements dans ce domaine de la langue non sexiste, de sorte qu'on pourrait trouver des résultats entièrement différents.

7. Bibliographie

ACADÉMIE FRANÇAISE, (2017, le 26 octobre). « Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive » ». URL : https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive, consulté le 28 février 2022.

ACADÉMIE FRANÇAISE, (s.d.). « Le français aujourd'hui. Du françois au français. Naissance et évolution du français ». URL : https://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourdhui, consulté le 17 février 2022.

ACADÉMIE FRANÇAISE, (2021, le 7 mai). « Lettre ouverte sur l'écriture inclusive ». URL : https://www.academie-francaise.fr/actualites/lettre-ouverte-sur-lecriture-inclusive, consulté le 5 mai 2022.

ALPHERATZ, M. (2018). « Français inclusif : conceptualisation et analyse linguistique. ». *SHS Web of Conferences, EDP Sciences, 6e Congrès Mondial de Linguistique Française*, n° 46, p. 1 à 14.

CHARAUDEAU, P. (2018). « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français ». *Le Débat*, vol. 2, n° 199, p. 13 à 31.

COADY, A. (2020). « Jardin à la française ou parc à l'anglaise ? Les idéologies linguistiques : des freins au langage non sexiste ». *Cahiers du Genre*, n° 69, p. 59 à 83.

DEBORDE, J. (2017, le 28 novembre). « Ecriture inclusive : le genre neutre existe-t-il vraiment en français ? ». *Libération*. URL : https://www.liberation.fr/france/2017/11/28/ecriture-inclusive-le-genre-neutre-existe-t-il-vraiment-en-francais_1613016/, consulté le 9 février 2022.

ELMIGER, D. (2017). « Binarité du genre grammatical – binarité des écritures ? ». *Mots. Les langages du politique*, n° 113, p. 37 à 52.

HOUDEBINE-GRAVAUD, A. (2003). « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle ou le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images ». *Éditions de la Maison des sciences de l'homme « Langage et société »*, vol. 4, n° 106, p. 33 à 61.

LABROSSE, C. (1996). *Pour une grammaire non sexiste*. Montréal, Éditions du Remue-ménage.

LOISON-LERUSTE, M. et al. (2020). « Introduction. Le langage inclusif est politique : une spécificité française ? ». *Cahiers du Genre*, vol. 2, n° 69, p. 5 à 29.

LOUIS, A. (2018). « Écriture inclusive et moralisme ». *Commentaire*, vol. 2, n° 162, p. 469 à 472.

MICHAUD, H. (2021). « Rhétorique réactionnaires et antiféminisme en France : la controverse de l'écriture inclusive ». *Politique et Sociétés*, vol. 40, n° 1, p. 87 à 107.

PRADINES, N., & GENUIT, H. (2018, le 28 mai). « Médias sociaux, sites *web*, places de marché : des vitrines pour les sociétés ». *Division Enquêtes thématiques et études transversales*, n° 1696. Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3548525, consulté le 23 avril 2022.

VIENNOT, E. (2018, le 4 avril). « Le langage enfin vu sous l'angle des violences sexistes ». *Les possibles*, n° 16, p. 71 à 78.

VIENNOT, E. (2016). *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe.

Source de l'image sur la page de titre :
BENSAID, A. (2021, le 23 juin). « L'écriture inclusive, c'est quoi et comment s'en servir sur le web ? ». Eskimoz s+udio. URL : https://studio.eskimoz.fr/ecriture-inclusive/, consulté le 13 juin 2022.